

MOVIN'ON Summit

Dans le but de vous assurer que votre séjour au Canada se déroule le plus harmonieusement possible, il est essentiel de planifier vos déplacements.

PROCÉDURE DE VOYAGE – INVITÉS SOMMET MOVIN'ON 2019

1. Accepter l'invitation pour Movin'On Summit 2019
2. Validez l'expiration de votre passeport. Pour votre voyage au Canada, votre passeport doit être valide pendant au moins trois mois suite à votre retour au pays.
3. Rendez-vous [ici](#) afin de confirmer si vous aurez besoin d'un visa ou d'une autorisation de voyage électronique pour votre déplacement au Canada.
4. Vous avez besoin d'un visa, faite d'abord parvenir votre demande pour une lettre d'invitation pour Movin'On Summit 2019 à reldeeb@C2.biz. Cette lettre d'invitation viendra supporter votre demande de visa. Vous trouverez la procédure détaillée à la page suivante.
5. Rendez-vous sur la plateforme [Expcohub](#). Système d'inscription officiel en ligne de Movin'On Summit 2019.
6. Suite à votre inscription sur la plateforme [Expcohub](#), ATPi l'agence de voyages officielle de Movin'On Summit 2019, prendra contact avec vous afin de compléter les arrangements de votre vol et de votre hébergement.
7. Un concierge extraordinaire prendra contact avec vous afin de vous assister à travers votre expérience de participation à Movin'on Summit 2019.
8. Préparez votre arrivée avant votre départ.
9. Quelques jours avant la date de votre départ, assurez-vous d'imprimer votre carte d'embarquement et préparez vos papiers d'identité.
10. En date de votre départ, rendez-vous à l'aéroport pour votre vol en destination de Montréal. Bon voyage !

MOVIN'ON Summit

Les renseignements suivants sont requis pour chaque personne qui demande une lettre d'invitation :

Préfixe (M./Mme/Dr/etc.):	
Prénom (tel qu'il apparaît sur le passeport):	
Nom (tel qu'il apparaît sur le passeport):	
Numéro de passeport:	
Date de naissance (jj/mm/aaaa):	
Nom de l'entreprise:	
Titre (votre rôle dans l'entreprise):	
Adresse électronique:	
Adresse de l'entreprise:	
* Nom et département de l'employé Michelin qui vous a invité	

Processus Lettre d'invitation à l'appui d'une demande de visa de touriste

- PLANIFIEZ À L'AVANCE - CE PROCESSUS PEUT PRENDRE **JUSQU'À 1 MOIS**
- Vérifiez auprès du consulat de votre pays si vous avez besoin d'un visa pour entrer au Canada
- Un visa n'est PAS une AVE (autorisation de voyage électronique). En général, il est possible d'obtenir une AVE au moment de l'achat de votre billet d'avion. Si vous n'êtes pas certain d'avoir besoin d'une AVE, vérifiez auprès de votre agent de voyages
- Prévoyez un délai minimal de 1 mois pour faire une demande de visa. Les exigences et les délais diffèrent en fonction du pays d'origine
- Vous aurez besoin d'un passeport valide au moins 3 mois après les dates prévues du voyage
- Le Sommet Movin'On et C2 International n'ont aucun impact direct sur les délais de décision ou de traitement des visas
- La lettre d'invitation du Sommet Movin'On sert strictement de document d'appui à une demande de visa
- Toutes les demandes de lettres d'invitation doivent être faites le plus tôt possible
- Aucune lettre d'invitation ne sera remise après le 3 mai 2019
- Les demandes doivent être faites par courriel à reldeeb@c2.biz
- Le délai pour produire une lettre d'invitation est de 48 à 72 heures